

Sondage national

## **Forte chaleur en entreprise : 90 % des salariés concernés jugent les ventilateurs insuffisants**

Contre la canicule au travail, 87 % des salariés demandent des solutions professionnelles, pas du bricolage !



Communiqué de presse – 18 mai 2026

**Au travail, un ventilateur peut-il encore être considéré comme une réponse suffisante face aux fortes chaleurs ? Alors que les épisodes de canicule s'intensifient, les entreprises sont-elles réellement prêtes à protéger leurs salariés, ou restent-elles trop souvent dans une logique d'adaptation provisoire ?**

**OberA a interrogé 3 713 actifs en France afin de mesurer leur perception des équipements à disposition, l'efficacité réelle des dispositifs et les solutions jugées les plus sérieuses pour bien travailler lorsque la température grimpe. Les résultats révèlent un décalage net entre les attentes des salariés et les réponses encore trop souvent limitées sur le terrain.**

## Chaleur au travail : l'eau fraîche en tête, mais près d'un salarié sur cinq sans solution

En période de chaleur, l'eau fraîche reste la première solution mise à disposition par les entreprises, citée par 28 % des Français, devant les ventilateurs (16 %) et la climatisation (15 %). Mais le plus préoccupant concerne 18 % des salariés qui déclarent ne bénéficier d'aucun dispositif. Une information problématique qui met à mal les obligations des entreprises.

En période de chaleur, quel équipement est le plus souvent mis à disposition dans votre entreprise ?	
Réponses	Pourcentages
Ventilateurs	16 %
Climatisation	15 %
Rafraîchisseurs d'air	4 %
Stores / protections solaires	14 %
<b>Eau fraîche</b>	<b>28 %</b>
Aucun dispositif	18 %
Je ne sais pas	5 %

## Ventilateurs seuls : une réponse jugée insuffisante ou symbolique par 85 % des salariés concernés

Lorsque l'entreprise ne met que des ventilateurs à disposition, le constat est sans appel : 63 % des Français jugent cette solution insuffisante ou surtout symbolique. Parmi les répondants qui peuvent disposer de ventilateurs, (c'est-à-dire hors salariés non concernés à 26 %), cela représente près de 85 %. Le ventilateur seul ne suffit pas du tout à répondre aux attentes de confort et de prévention en période de forte chaleur.

Quand votre entreprise met seulement des ventilateurs à disposition, avez-vous le sentiment que cela suffit ?	
Réponses	Pourcentages
Oui, largement	2 %
Oui, dans certains espaces seulement	9 %
Non, c'est insuffisant	28 %
<b>Non, c'est surtout symbolique</b>	<b>35 %</b>
Je ne suis pas concerné	26 %

## Des ventilateurs qui brassent surtout de l'air chaud

Plus d'un actif sur deux (57 %) déclare avoir déjà travaillé souvent ou parfois dans un lieu où le ventilateur brassait surtout de l'air chaud. En incluant ceux qui l'ont vécu rarement, l'expérience concerne près de 9 salariés sur 10 (88 %). Pour la grande majorité des Français, le ventilateur reste une réponse très limitée lorsque la chaleur s'installe durablement dans les espaces de travail.

### Avez-vous déjà travaillé dans un lieu où le ventilateur brassait surtout de l'air chaud ?

Réponses	Pourcentages
Oui, souvent	18 %
<b>Oui, parfois</b>	<b>39 %</b>
Rarement	31 %
Jamais	11 %
Je ne sais pas	1 %

### Les Français veulent des solutions professionnelles, pas du bricolage

Pour dépasser le simple ventilateur, 29 % des actifs privilégient d'abord les rafraîchisseurs d'air professionnels, devant la climatisation (23 %) et l'isolation/protections solaires (17 %). Ce classement traduit une attente claire pour des dispositifs concrets, visibles et adaptés au terrain, capables d'améliorer le confort sans reposer uniquement sur des mesures d'appoint.

### Quelle solution vous semblerait plus sérieuse qu'un simple ventilateur ?

Réponses	Pourcentages
<b>Rafraîchisseurs d'air professionnels</b>	<b>29 %</b>
Climatisation	23 %
Isolation / protections solaires	17 %
Réorganisation des horaires	11 %
Espaces de récupération rafraîchis	8 %
Réduction temporaire d'activité en cas de forte chaleur	7 %
Je ne sais pas	5 %

### Des entreprises trop inactives

Face aux épisodes de forte chaleur, seuls 11 % des Français estiment que leur entreprise anticipe avec des équipements et une organisation adaptée. À l'inverse, 87 % décrivent une réponse insuffisante, entre bricolage (29 %), retard (23 %), adaptation laissée aux salariés (18 %) ou quasi-absence d'action (17 %).

### En période de forte chaleur, avez-vous le sentiment que votre entreprise agit vraiment ou qu'elle se contente de faire avec les moyens du bord ?

Réponses	Pourcentages
Elle anticipe réellement avec des équipements et une organisation adaptée	11 %
Elle agit, mais souvent trop tard	23 %
<b>Elle fait surtout du bricolage : ventilateurs, bouteilles d'eau, fenêtres ouvertes</b>	<b>29 %</b>
Elle attend que les salariés s'adaptent eux-mêmes	18 %
Elle ne fait presque rien	17 %
Je ne sais pas	2 %

## Des ventilateurs inefficaces pour 90 % des salariés concernés

Quand il fait très chaud, seuls 7 % des actifs estiment que les ventilateurs améliorent réellement le confort. Parmi les salariés qui en disposent (72 %), près de 90 % décrivent une efficacité limitée, voire contre-productive : air chaud déplacé, action trop localisée ou gênes supplémentaires liées au bruit, aux courants d'air ou aux poussières.

Quand il fait très chaud, quelle phrase décrit le mieux l'effet des ventilateurs sur votre lieu de travail ?	
Réponses	Pourcentages
Ils améliorent réellement le confort	7 %
<b>Ils soulagent un peu, mais ne règlent pas le problème</b>	<b>26 %</b>
Ils déplacent surtout l'air chaud	18 %
Ils sont utiles uniquement à proximité immédiate	7 %
Ils créent d'autres gênes : bruit, courants d'air, poussières, gêne entre collègues	14 %
Nous n'avons pas de ventilateurs	23 %
Je ne sais pas	5 %

## Dès 30 °C, le ventilateur décroche pour 8 salariés sur 10

Pour 80 % des actifs, un simple ventilateur ne suffit plus dès 30 °C ou ne constitue jamais une réponse suffisante en période de forte chaleur.

Le seuil critique se situe clairement autour de 30 °C, cité par 35 % des répondants, confirmant que le ventilateur est perçu comme une solution d'appoint, vite dépassée lorsque la chaleur devient trop forte.

À partir de quel niveau de chaleur estimez-vous qu'un simple ventilateur ne suffit plus pour travailler correctement ?	
Réponses	Pourcentages
Dès 25 °C	7 %
À partir de 28 °C	24 %
<b>À partir de 30 °C</b>	<b>35 %</b>
À partir de 32 °C	12 %
À partir de 35 °C	5 %
Le ventilateur ne suffit jamais en période de forte chaleur	14 %
Un ventilateur suffit toujours	2 %
Je ne sais pas	1 %

« La chaleur au travail n'est plus un sujet de confort secondaire, mais un véritable enjeu d'organisation, de prévention et de continuité d'activité. Le ventilateur peut dépanner ponctuellement, mais il ne peut pas constituer à lui seul une stratégie face aux épisodes de forte

*chaleur. Les salariés attendent désormais des solutions plus professionnelles, plus adaptées aux usages réels et capables d'apporter un rafraîchissement efficace dans la durée. »*

## **Thibaut SAMSEL, dirigeant et fondateur d'OberA**

### *\*Méthodologie :*

*Enquête réalisée en ligne du 30 avril au 7 mai 2026 auprès d'un échantillon national de 3 713 actifs occupés âgés de 18 ans et plus, résidant en France. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, puis redressé par pondération, afin d'assurer sa représentativité au regard de la population active occupée en France. Les quotas ont porté sur le sexe, l'âge, la région, la catégorie socio-professionnelle, le statut professionnel, la taille de l'entreprise et le secteur d'activité.*

*Les résultats ont été pondérés à partir de données de référence de l'Insee relatives à la structure de la population active occupée. Le recueil a été effectué via un dispositif de collecte en ligne reposant sur un panel de répondants et des sollicitations électroniques ciblées.*

*Secteur d'activité déclaré par les répondants pour leur employeur ou leur activité principale :*

*Secteur primaire (agriculture) : 3 %*

*Secteur secondaire (Industrie, BTP) : 22 %*

*Secteur tertiaire (commerce, distribution, banque, hôtellerie, restauration) : 43 %*

*Secteur quaternaire (informatique, R&D, ingénierie) : 13 %*

*Secteur public (santé, éducation, collectivités) : 19 %*

### **À propos d'OberA**

Créée en 2017 par Thibaut SAMSEL, OberA est une entreprise française spécialisée dans les solutions de traitement de l'air industriel et du confort thermique pour les environnements de travail exigeants (usines, ateliers, entrepôts, logistique...). Basée en Alsace, la société réunit aujourd'hui une trentaine de collaborateurs (commerce, technique, R&D, production, SAV) et réalise environ 25 % de son activité à l'export. OberA conçoit, fabrique et distribue une large gamme d'équipements : rafraîchisseurs d'air industriels, purificateurs d'air, dépoussiéreurs, tables aspirantes, caissons mobiles d'aspiration et solutions de traitement des COV. Présente en Europe et au Maghreb, l'entreprise propose des solutions économiques et écologiques, souvent en version plug & play, avec des dispositifs de location longue durée ou d'achat lié aux résultats.

Sa mission tient en une promesse simple : être le garant de la qualité de votre air dans les environnements professionnels. Pour plus d'informations : <https://obera.fr/>